

Montréal, le 14 octobre 2010

Par courrier électronique

Destinataires : Tous les participants

Objet : Demande relative à la modification des tarifs et conditions des services de transport d'Hydro-Québec au 1^{er} janvier 2009
Dossier R-3669-2008, Phase 2

À la suite des commentaires du Transporteur et des intervenants, la Régie présente, à titre indicatif, le calendrier d'audience relatif à la demande en objet.

Tel qu'indiqué dans la lettre de la Régie du 1^{er} octobre 2010, les audiences se dérouleront de 9h00 à 15h00, à compter du 18 octobre 2010.

La Régie demande au Transporteur et aux intervenants de se rendre disponibles en fonction du déroulement de l'audience.

Par ailleurs, la Régie informe le Transporteur qu'un service de traduction simultanée est requis et a été réservé pour l'audition de la preuve.

Veillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/as

**DEMANDE DU TRANSPORTEUR AFIN DE MODIFIER SES TARIFS ET
CONDITIONS DES SERVICES DE TRANSPORT D'ÉLECTRICITÉ
DOSSIER R-3669-2008, PHASE 2**

CALENDRIER DE L'AUDIENCE

Lundi 18 octobre

Ouverture de l'audience et remarques générales

Preuves - Transporteur

Sujet 1 : Réciprocité

Sujet 2 : Uniformité et transparence pour le calcul de la capacité de transfert disponible (Appendice C-1)

Sujet 5 : Crédits pour clients du service en réseau intégré propriétaires d'installations de transport (article 30.9)

Sujet 6 : Cession ou revente de capacité (articles 23.1 – 23.3)

Mardi 19 octobre

Preuves - Transporteur

Sujet 3 : Processus de planification des installations de transport

Sujet 7 : Pénalités liées à l'exploitation : utilisation du réseau sans réservation ou au-delà de la capacité réservée (articles 3, 13.4, 28.6 et 38.5)

Sujet 8 : Autres services complémentaires (Annexes 2, 3, 6 et 7)

Sujet 9 : Service ferme conditionnel et nouvelle répartition de la production (articles 1.15, 13.4-13.6, 14.7, 15.4, 19.1, 19.3, 27, 32.3 et 40.3)

Mercredi 20 octobre

Preuves - Transporteur

Sujet 4 : Écarts de réception et de livraison (article 3, annexes 4 et 5)

Sujet 10 : Priorité de renouvellement (art. 2.2)

Sujet 11 : Acquisition du service de transport : délais pour études d'impact, prolongation pour commencement du service et priorité des réservations (articles 1.23, 13.2, 14.2, 17.2, 17.7, 18.2, 19.9 et 32.5)

Sujet 13 : Service secondaire (articles 28.4 et 36.3) 15h00

Jeudi 21 octobre

Preuves - Transporteur

Sujet 12 : Désignation des ressources en réseau, justification et suppression (articles 1.50, 1.51, 28.6, 29.2, 30.1, 30.2, 30.4, 36.5, 37.1, 38.1, 38.3 et 38.5)

Sujet 14 : Normalisation des règles et pratiques d'affaires : affichage sur sites OASIS et WEB (article 4)

Sujet 15 : Solvabilité (Appendice L)

Sujet 16 : Définitions prévues dans l'OATT pro forma (article 1)

**DEMANDE DU TRANSPORTEUR AFIN DE MODIFIER SES TARIFS ET
CONDITIONS DES SERVICES DE TRANSPORT D'ÉLECTRICITÉ
DOSSIER R-3669-2008, PHASE 2**

CALENDRIER DE L'AUDIENCE

Vendredi 22 octobre **Preuves - Intervenants**

NLH
ACEF de Québec
UMQ

Mardi 26 octobre **Preuves - Intervenants**

EBMI
GRAMÉ

Mercredi 27 octobre **Preuves - Intervenants**

RNCREQ et UC
S.É./AQLPA

Début des plaidoiries

Jeudi 28 octobre **Plaidoiries**

Vendredi 29 octobre **Plaidoiries**